

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema Schlagworte Akteure Prozesstypen Datum	Keine Einschränkung Keine Einschränkung Delamuraz, Jean-Pascal (fdp/plr) BR EVD / CF DFE, Marokko Keine Einschränkung 01.01.1965 - 01.01.2024

## **Impressum**

## Herausgeber

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

### Beiträge von

Eperon, Lionel

### **Bevorzugte Zitierweise**

Eperon, Lionel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Marokko, 1994*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

## Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik		
Aussenpolitik		
Beziehungen zu internationalen Organisationen		

## Abkürzungsverzeichnis

WTO	Welthandelsorganisation
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
OMC	Organisation mondiale du commerce
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade

## **Allgemeine Chronik**

## **Aussenpolitik**

#### Beziehungen zu internationalen Organisationen

VERORDNUNG / EINFACHER BUNDESBESCHLUSS DATUM: 15.04.1994 LIONEL EPERON

Mettant un terme au huitième et dernier cycle de négociations commerciales engagées sous l'égide du GATT, les ministres de 111 pays - dont le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz - ont signé le 15 avril à Marrakech (Maroc) l'**Acte final** qui entérine les résultats du Cycle d'Uruguay et crée l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Dans la Déclaration de Marrakech, les ministres se sont engagés à entreprendre les démarches nécessaires pour ratifier les résultats de la négociation afin qu'ils puissent être mis en vigueur au plan international le 1er janvier 1995 ou dès que possible après cette date. Le Conseil fédéral ayant décidé de soumettre ces accords au référendum facultatif, Jean-Pascal Delamuraz a tenu à rappeler, à cet égard, que leur ratification par la Suisse pourrait passer par une votation populaire. Pour assurer la transition du GATT à l'OMC, les signataires de l'Acte final ont décidé l'instauration d'un Comité préparatoire de l'OMC. Désireux, par ailleurs, de coordonner les politiques en matière de commerce et d'environnement, les ministres se sont prononcés pour la création dès l'entrée en vigueur de l'Accord instituant l'OMC - d'un Comité du commerce et de l'environnement. Ils ont également saisi l'occasion de la conférence de Marrakech pour proposer les nouveaux thèmes qui devraient figurer à l'ordre du jour de la future OMC. Au nombre de ceux-ci figurent, entre autres, les relations entre le système commercial et les normes de travail internationalement reconnues, les relations entre les politiques de migration et le commerce international, le commerce et la politique en matière de concurrence et le commerce et les investissements.

(c.f. aussi: répercussions des accords du GATT sur l'agriculture suisse) 1

1) FF, IV, 1994, p. 1 ss.; FF, IV, 1994, p. 995 ss.; Presse des 13.4, 15.4 et 16.4.94.